



Référentiel Emploi, Activités et Compétences



| | | | | |
|-----|-------------|----|----|-----|
| DSP | REAC | RC | RF | CDC |
|-----|-------------|----|----|-----|

CONDUCTEUR(TRICE) DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

| |
|---------------------------------|
| Libellé réduit: CBC |
| Code titre: TP-00268 |
| Type de document: REAC |
| Version: 9 |
| Date de validation: 22/09/2009 |
| Date de mise à jour: 27/10/2009 |

CONDUCTEUR(TRICE) DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

Référentiel Emploi, Activités et Compétences

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 2/68 |

Ce document a été réalisé avec la collaboration de:

Chef de projet

PERIL DIDIER

Participants pour les centres

Participants pour la Direction de l'Ingénierie

BUCHMANN Pierre DIRECTION DE L'INGENIERIE BTP

Responsable d'unité sectorielle

FAUCHER Philippe

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 3/68 |

Sommaire

Introduction

- 1 Contexte, enjeux de l'étude
- 2 Synthèse des recommandations du DSP

Cadrage de l'emploi

- 1 Le ROME
- 2 La grille de classification des emplois en entreprise
- 3 Les activités dynamiques de la grille de classification

Méthodologie et analyse des enquêtes

- 1 La méthode ETED
- 2 Terminologie

Argumentaire des choix

L'emploi-type

Les activités-types

1. Activité-type AT1 : Conduire un bouteur
2. Activité-type AT2 : Conduire une chargeuse
3. Activité-type AT3 : Conduire un tombereau automoteur articulé

Les compétences repérées

- 1 Correspondance Activités-types / Compétences

Annexes

Fiches ROME (L'emploi-métier : Conducteur d'engins de chantier du BTP, du Génie Civil et de l'exploitation des carrières)



| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 4/68 |

Introduction

1. CONTEXTE, ENJEUX DE L'ETUDE

Les évolutions techniques, les évolutions des organisations de travail et de gestion des ressources humaines dans les Travaux Publics se caractérisent surtout par une très grande mécanisation de la production sur chantier qui est due à la concomitance de trois phénomènes :

- » Une adaptation nécessaire de la taille de l'équipement du matériel au type de chantier : de la mini-pelle hydraulique à des engins de plusieurs dizaines de tonnes, utilisés surtout dans les grands travaux (autoroutes, ouvrages d'art, lignes TGV...).
- » Des engins spécifiques à la réalisation exclusive d'un ouvrage : coffrages glissants, matériels routiers pour la réalisation des couches de roulement des chaussées...).
- » Le développement de nouvelles technologies installées sur les engins et permettant une amélioration sensible de la productivité et de la qualité des ouvrages.

De ce fait, les évolutions majeures portent principalement sur les matériaux mis en œuvre et sur le matériel utilisé.

- » Les nouvelles techniques proprement dites sont rares dans le génie civil. Dans les travaux publics, excepté les grands chantiers prototypes, c'est le progrès continu de la mécanisation qui prédomine. Par ailleurs, la tendance est à l'évolution par mutation aux matériaux et aux techniques récentes.

Pour les petits chantiers de travaux publics, les techniques sont connues et appliquées par de la main-d'œuvre locale avec du matériel courant.

La réduction des mises en chantier des grands travaux d'infrastructure, la réduction des délais de réalisation ont contribué à faire évoluer les systèmes de travail des différentes activités TP.

2 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DU DSP

Dans les métiers exigeant une qualification ouvrière, particulièrement la conduite d'engins, l'évolution de l'organisation des entreprises entraîne des spécialisations des salariés. Par exemple, les conducteurs de bouteur-chargeuses s'orientent vers les travaux d'agence ou les grands chantiers, selon leur expérience professionnelle, pour se voir confier un engin de très forte puissance exigeant rentabilité et sécurité maximale.

Par ailleurs, on note un besoin de polyvalence dans la conduite d'engins, un salarié doit pouvoir conduire un autre engin que celui dont il est spécialiste, lorsque l'organisation ou le stade d'avancement d'un chantier l'exige.

Le besoin actuel de main d'œuvre qualifiée et les exigences réglementaires concernant l'environnement et la sécurité génèrent une évolution des emplois et de qualifications. En ce qui concerne les métiers Travaux Publics, particulièrement la conduite d'engins de chantier, la validation des compétences sécuritaires est devenue indispensable pour que les entreprises puissent délivrer les autorisations de conduite exigées par le Décret du 02 décembre 1998.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 5/68 |

Cadrage de l'emploi

1 Le ROME¹

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) constitue un référentiel national exhaustif sur les emplois et les métiers. Source documentaire, il sert à Pôle Emploi dans ses missions de service public. Il est construit selon une architecture en arborescence qui définit 22 catégories professionnelles, 61 domaines professionnels et 466 emplois/métier ainsi que les spécificités attachées à chacun d'eux.

L'emploi/métier constitue l'unité de base de cette nomenclature. Il fait appel au concept "d'agrégation d'emplois" qui évite d'enfermer les personnes dans des espaces stricts et cloisonnés. Les spécificités rendent compte de la diversité des situations de travail que l'emploi/métier peut recouvrir. Leur combinaison permet de caractériser des profils qui varient selon le type et l'organisation des entreprises, l'expérience et les acquis des salariés. Cette construction permet en outre le repérage des compétences communes ou spécifiques.

Les emplois/métier qui nous concernent sont décrits dans les fiches 43 211 « Conducteur / Conductrice d'engins de chantier du BTP, du Génie Civil et de l'exploitation de carrières » qui relève du domaine professionnel 432, « Conducteur d'engins de manœuvre, de génie civil et agricole ».

Les appellations principales, qui sont les intitulés des emplois et des métiers les plus courants contenus dans l'agrégation, sont :

Conducteur de bulldozer, conducteur de chargeuse, conducteur de décapeuse, conducteur de défonceuse, conducteur de dragline, conducteur de dumper, conducteur de niveleuse, conducteur de pelle, conducteur de pulvimixer, conducteur de tombereau, conducteur de tractopelle, conducteur de trancheuse, conducteur de traxcavator.

Les compétences techniques de base repérées par le ROME et communes à l'emploi/métier sont:
Pour l'ouvrier des Travaux Publics :

- Conduire et utiliser des engins avec souplesse et précision.
- Procéder à des réparations simples en cas d'urgence ou faire appel au service entretien.
- Assurer l'entretien courant des engins (graissage, vidange, etc.).

Les compétences associées, non indispensables mais constituant des atouts, sont :

- Posséder un permis de conduire.

La classification du ROME est basée sur les compétences techniques exigées dans les différentes activités. Elle prend peu en compte le degré d'autonomie des intervenants. Nous retrouvons donc dans le même emploi-métier des salariés ayant une formation de niveau V, de niveau IV, voire de niveau III. Parmi les activités spécifiques, les responsabilités exercées peuvent faire appel à d'autres compétences telles que l'encadrement d'une équipe ou l'organisation économique de l'entreprise.

¹ Source: ROME, ANPE Documentation Française 1997, Voir annexe 1

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 6/68 |

Tableau de rapprochement POLE EMPLOI/AFP

| Compétences Techniques de Base du ROME | Activités AFPA (REAC) |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conduire et utiliser des engins avec souplesse et précision. | Conduire un bouteur Conduire une chargeuse Conduire un tombereau automoteur articulé |
| Procéder à des réparations simples en cas d'urgence ou faire appel au service entretien. | Conduire un bouteur Conduire une chargeuse Conduire un tombereau automoteur articulé |
| Assurer l'entretien courant des engins (graissage, vidange...) | Conduire un bouteur Conduire une chargeuse Conduire un tombereau automoteur articulé |

2. La Grille de classification des Emplois en Entreprise

L'analyse de l'Emploi de Conducteur de Bouteur et de chargeuse, des activités et des compétences associées indique que sa position dans la Convention Collective des Travaux Publics se situe en niveau II.

La classification actuelle des emplois, selon la Convention Collective Nationale des ouvriers,² s'est appuyée sur les critères classant suivants : responsabilité dans l'organisation du travail; autonomie/initiative; technicité, formation/expérience, pour :

- Adapter le nombre de qualifications
- Valoriser les métiers de Travaux Publics
- Moderniser l'image de marque de la profession
- Inciter les jeunes à faire carrière dans les TP
- Favoriser une meilleure évolution de carrière ; par une politique salariale appropriée, par un recours accru à la formation professionnelle.

² Journal Officiel CCN et AN Tome II n° 3005 fév1995

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 8/68 |

TABLEAU DES CRITERES CLASSANTS

| NIVEAUX | POSITION | RESPONSABILITE DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL | AUTONOMIE/INITIATIVE | TECHNICITE | FORMATION/ EXPERIENCE |
|---------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| I | 1 | Exécution de travaux élémentaires à partir de directives précises. | Réduite Contrôle régulier | Sans mise en oeuvre de connaissances particulières | Simple adaptation aux conditions de travail de son environnement. |
| I | 2 | Exécution de travaux sans difficultés particulières à partir de directives simples | Autonomie limitée aux travaux de sa spécialité contrôle fréquent | Acquise par pratique ou apprentissage | Niveau de formation professionnelle ou expérience acquise a la position 1. |
| II | 1 | Organise les travaux courants de sa spécialité, à partir de directives générales. | Autonomie sur les travaux courants de sa spécialité contrôle ponctuel | Bonne maîtrise de sa technique Connaissance et respect des contraintes liées à l'environnement | Diplôme professionnel reconnu ou technicité acquise au par expérience au niveau 1 ou par formation spécifique. |
| II | 2 | Organise les travaux de sa spécialité, à partir de directives. Possibilités d'aides. | Autonomie dans la réalisation de son travail Est responsable de sa bonne exécution. Contrôle de bonne fin. | Respect des règles de l'art. Analyse et prise en compte des contraintes liées aux environnements. | Diplôme professionnel reconnu ou formation spécifique ou expérience a la position précédente. |
| III | | Organise les travaux de la spécialité et ceux des aides appelés éventuellement à l'assister. | Autonomie dans sa spécialité. Rend compte à sa hiérarchie. | Réalise des travaux complexes de sa spécialité et a une certaine connaissance des techniques connexes. | Diplôme professionnel reconnu ou formation spécifique ou expérience acquise au niveau II. |
| IV | | Responsable du bon déroulement du mode opératoire des travaux qu'il réalise et animation d'une équipe permanente; | Autonomie et initiative très larges. Rend compte a la maîtrise. | Réalise les travaux les plus délicats. Haute technicité. Connaissance de techniques complexes. Transmission de son expérience. Tutorat. | Diplôme professionnel reconnu ou formation spécifique et/ou expérience acquise au niveau III. |

3. Les activités dynamiques de la grille de classification

NIVEAU II - POSITION 1

Le titulaire organise et exécute, avec initiative, à partir de directives générales, les travaux courants de sa spécialité.

Les emplois de cette position comportent l'exécution de travaux impliquant de bonnes connaissances techniques et le respect des contraintes de l'environnement. Ils nécessitent un diplôme professionnel, une formation ou une technicité acquise par l'expérience au niveau 1.

NIVEAU II - POSITION 2

Le titulaire organise et exécute, avec initiative, à partir de directives, les travaux de sa spécialité ; il est responsable de leur bonne réalisation. Il peut être amené à accomplir certaines tâches avec l'assistance d'aides.

Les emplois de cette position comportent la réalisation de travaux impliquant le respect des règles de l'art, la prise en compte des contraintes liées aux environnements et, si nécessaire, la lecture et la tenue de documents courants. Ils nécessitent un diplôme professionnel, une formation spécifique ou une expérience acquise à la position précédente.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 10/68 |

Méthodologie et analyse des enquêtes

1 La méthode ETED

L'instrument de base utilisé pour recueillir les informations destinées à définir les emplois-types, définis dans leur dynamique, a été la méthode ETED³. Cette méthode, issue des recherches du CEREQ, propose un cadre d'analyse permettant d'approfondir la connaissance des emplois et des étapes bien définies pour réaliser cette analyse : cadrage, échantillonnage, enquête par entretiens individuels, phases de validation...

Les entretiens⁴ sont réalisés à deux niveaux professionnels:

- Un entretien avec le titulaire de l'emploi, centré sur le travail réel a pour objectif de lui faire décrire les activités réalisées, de la façon la plus détaillée et la plus exhaustive possible, et les contraintes liées à son contexte professionnel.
- Un entretien avec son hiérarchique direct, qui permettra de situer l'interviewé dans son collectif de travail, d'en relever les caractéristiques et de recueillir des informations qui serviront pour l'analyse des tendances d'évolution.

L'exploitation de ces enquêtes permet d'identifier les emplois-types, les activités-types par un processus de chaînage logique. C'est à partir de ces chaînes d'activités constitutives de l'emploi-type qu'une analyse fine des compétences, nécessaires à la mise en œuvre de chaque activité, permettra le repérage des capacités et des comportements professionnels. Cette analyse servira de point de départ pour l'élaboration de nos référentiels de formation et de validation.

2 Terminologie

Avant de poursuivre, il nous semble important d'apporter quelques précisions de langage⁵.

- Un emploi: au sens de l'emploi exercé, c'est tout travail rémunérateur exercé pour un employeur ou pour son propre compte.
- Un métier est un regroupement d'emplois, liés entre eux par une même technicité, présentant des proximités d'activités et donc de compétences. Un métier peut aussi faire référence à l'activité principale d'une entreprise, perçue comme étant son indicateur d'identification et de valorisation.
- Un emploi/métier est une agrégation d'emplois qui constitue l'unité de base de la nomenclature faite par le ROME.
- Un emploi-type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées pour être regroupés.
- Une activité professionnelle est un ensemble distinct d'actions identifiées, organisées selon un processus logique, observable en tant que tel. Elle concourt à la réalisation ou à la transformation d'un produit, d'une prestation ou d'un service.
- Une activité-type est un modèle d'activité présentant des similitudes significatives avec des activités réelles repérées en entreprise (c'est à dire nécessitant la mise en œuvre de compétences similaires ou voisines).
- Une compétence professionnelle est la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité.

³ La Gestion Prévisionnelle des Compétences - La Méthode ETED, Nicole Mandon, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ), collection des études n°57, décembre 1990, La Documentation Française

⁴ Voir guides d'entretien en annexe

⁵ Vocabulaire Technique de la Formation, Collection Repères, série organisation et méthodes - AFPA Direction Technique 1997

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 11/68 |

Argumentaire des choix

L'emploi-type de conducteur de bouteur et de chargeuse et les contours des activités types correspondants ont été affinés à l'issue de l'expérimentation de la VAE . Dans le cadre des expérimentations, des groupes de travail spécifiques ont été constitué de membres de la C.N.S. Travaux Publics et de représentants de la branche professionnelle pour décider de la procédure et du contenu des CCP Travaux Publics.

Les engins de production lors des travaux de terrassement sont assistés par des engins de transport pour l'évacuation ou l'apport des matériaux et/ou des engins de compactage pour la mise en œuvre de ces matériaux.

Dans l'exercice de cet emploi, et en tenant compte des évolutions de l'organisation de travail et de gestion des ressources humaines dans les Travaux Publics, il peut être demandé aux salariés de conduire plusieurs engins, tels que le bouteur, la chargeuse ou un engin de transport, voire un compacteur et parfois une décapeuse.

La conduite des engins de transport constitue souvent un premier niveau d'accès aux emplois de conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse ou conducteur de bouteur et de chargeuse.

Suite à l'analyse réalisée par ces divers partenaires, le DSBTP a repéré les compétences à la conduite d'un tombereau articulé incontournables à valider dans les différents emplois tenus.

Les compétences exigées pour conduire ces engins sont moins complexes et le nombre d'opérations exécutables limité.

Au cours de leur vie professionnelle, les conducteurs de tombereau évoluent souvent, selon la configuration du chantier vers l'emploi de conducteur de bouteur et chargeuse ou de conducteur de pelle hydraulique et chargeuse pelleuse.

L'emploi-type de conducteur de bouteur et de chargeuse peut donc être constitué des Activités Types suivantes :

- Conduire un bouteur
- Conduire une chargeuse
- Conduire un tombereau automoteur de chantier

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 12/68 |

FICHE EMPLOI-TYPE

LISTE DES EMPLOIS-TYPES

1 - CONDUCTEUR(TRICE) DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 13/68 |

INTITULE DE L'EMPLOI-TYPE CONDUCTEUR(TRICE) DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

FET01 FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT:

43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

FET02 AUTRE(S) APPELLATION(S) DE L'EMPLOI-TYPE:

Conducteur de bull (pour le boueur)
 Conducteur de bulldozer (pour le boueur)
 Conducteur de trax (pour la chargeuse)

FET03 LIENS AVEC LES NOMENCLATURES:

RELATIONS INTERNES:

Domaine EVOLIF: B04 Travaux publics

Sous Secteur EVOLIF: BL Conduite d'engins de terrassement, de levage et de manutention

RELATIONS EXTERNES:

PCS: 2152 - Artisans en terrassement, travaux publics, parcs et jardins

6243 - Conducteurs qualifiés d'engin de chantier du btp

FAP: B540 - Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics

NAF: 451B - Terrassements en grande masse

NSF: 230 u - Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

FORMACODE: 22054 - travaux publics

31717 - engin chantier

FET04 DEFINITION:

Le conducteur de boueur et de chargeuse conduit et assure la maintenance de son engin en respectant les consignes de sécurité et la réglementation en vigueur. Il exerce son emploi dans les entreprises de bâtiment et travaux publics, du génie civil, de l'exploitation des carrières, et dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers.

Le conducteur de boueur et de chargeuse réalise divers terrassements, des travaux d'extraction et de chargement de matériaux divers, la mise en place de matériaux, le nivellement de plate-forme, le stockage de matériaux, afin de construire des voies de communication, des bâtiments industriels, des aérodromes et des aménagements paysagers.

FET05 CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE:

Le conducteur de boueur et de chargeuse se déplace selon la localisation des chantiers. Ses horaires peuvent être variables (y compris samedi et dimanche ou la nuit) en fonction de l'avancement du chantier, des saisons et des conditions climatiques.

Il est seul sur son engin, mais son travail s'organise, notamment pour les travaux de production, souvent au sein d'une équipe pouvant être composée d'autres engins et des hommes à pied. Il peut exercer son emploi seul pour les activités de remembrement, talutage, etc.

La tenue de l'emploi nécessite une polyvalence sur deux engins de production, le boueur et la chargeuse, et un engin de transport (tombereau rigide ou articulé) associé aux engins de production. Selon les organisations de chantier, il peut être demandé au salarié de conduire un compacteur.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 14/68 |

Il est soumis au bruit, à la chaleur, aux vibrations, à la poussière. Dans tous les cas, il doit posséder une bonne résistance physique, être très attentif à son environnement de travail, respecter les règles de sécurité et assurer le rendement attendu.

L'exercice de cet emploi exige aussi de sa part une attention et un soin particulier pour le matériel qu'il conduit, car les coûts sont très élevés à l'achat, à l'utilisation et à l'entretien.

Il doit posséder une autorisation de conduite délivrée par son employeur.

Il réalise l'ensemble des activités confiées dans le respect des règles de sécurité et de prévention de la santé.

FET06 CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI-TYPE:

Etre âgé de plus de 18 ans et avoir toutes les capacités physiques et mentales requises pour l'emploi de conducteur d'engin.

Le permis VL est un atout supplémentaire pour l'accès à l'emploi

Une formation de niveau V est souhaitable : Titre professionnel, CAP, CFP, brevet militaire.

Les ouvriers à pied peuvent accéder à cet emploi par une formation sur chantier dans l'entreprise.

Des notions de mécanique des sols, de topographie, de mécanique, d'entretien et la possession d'un permis C ou E, représentent des atouts supplémentaires pour l'exercice de l'emploi.

FET07 CHAMPS D'INTERVENTION ET DE RESPONSABILITE:

Le conducteur de bouteur ou de chargeuse a la responsabilité de son engin et doit veiller à la sécurité des personnes évoluant à proximité de sa machine sur le chantier. Il intègre l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité, de qualité et de rendement afférentes au chantier et à l'ouvrage, ainsi que les contraintes naturelles liées aux sols, aux ouvrages rencontrés et aux conditions météorologiques.

Il entretient son matériel afin d'assurer son bon fonctionnement car les coûts sont très élevés à l'achat et à l'utilisation.

Selon le contexte et la taille du chantier, il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

Dans certains cas, le résultat de son travail conditionne celui des autres corps de métier. Toutefois, sa responsabilité se limite au respect des procédures d'exécution, des règles d'environnement et de sécurité du chantier, définies dans les documents de référence (PAQ, PAE, PPSPS).

FET08 DESCRIPTION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'EMPLOI-TYPE:

Le conducteur de bouteur ou de chargeuse réalise le terrassement d'un ouvrage en tenant compte des implantations, de la nature des sols et de la puissance de l'engin, il organise les zones d'évolution des décapeuses et/ou des tombereaux.

Dans le cadre de grands travaux de terrassement et en fonction des natures de sols, le conducteur de bouteur peut pousser les décapeuses pendant la phase de chargement.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 15/68 |

Il vérifie son travail par différents moyens (nivelettes, niveau laser, etc.). Il peut réaliser le transfert de son engin d'un site à l'autre, sur remorque ou en empruntant les pistes de chantier. Il signale les interventions périodiques à effectuer sur son matériel, et assure l'entretien de premier niveau (contrôles journaliers, graissage, vidange, changement de filtres, courroies, flexibles, pièces d'usure).

Un rapport journalier sur les tâches exécutées doit être renseigné pour faire état du fonctionnement, des consommations de son engin, ainsi que le volume de sa production.

FET09 DESCRIPTION DES SITUATIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE:

Le conducteur de bouteur et de chargeuse peut se voir confier un engin de forte puissance sur des chantiers de gros volume. Il réalisera dans ce cas des travaux de terrassement en grande masse, ou assistera des échelons de décapeuses.

Il peut aussi occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment dans les petits chantiers où peu d'engins sont utilisés.

Il a la polyvalence pour conduire d'autres types d'engins si l'entreprise le demande, et dans ce cas, il doit posséder les autorisations de conduite correspondantes.

Il peut être amené à réaliser des implantations simples (relevés d'altitude, implantations secondaires, implantations d'alignement).

Il doit savoir distinguer les sols, les matériaux car la conduite d'un engin est différente selon que les travaux se déroulent en terrains marécageux, rocheux, sur des éboulis ou en zone de montagne.

FET10 LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE:

AT1 - Conduire un bouteur

AT2 - Conduire une chargeuse

AT3 - Conduire un tombereau automoteur articulé

FET11 COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE:

Sans objet

FET12 LISTE DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE:

Sans objet

FET13 NIVEAU DE QUALIFICATION ET EVOLUTION PROFESSIONNELLES:

Niveau de qualification

- Ouvrier professionnel classé N2 P1

Evolution Professionnelle :

- Polyvalence sur différents engins,

- Chef d'équipe TP,

- Chef de chantier TP,

- Démonstrateur pour concessionnaires de matériel,

- Formateur dans des Ecoles ou Centres de formation.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 16/68 |

FET14 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

Documents de l'OPPBTP (PPSPS et Registre d'observations).

Documents de l'INRS (ED 475 et ED 499).

Livret conducteur.

Code de la route PL.

FET15 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 01/03/1999

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FET16 CODE DE LA FET: FET-0239-11

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 17/68 |

FICHES ACTIVITES-TYPES

LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE

- 1 - Conduire un bouteur
- 2 - Conduire une chargeuse
- 3 - Conduire un tombereau automoteur articulé

LISTES DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 18/68 |

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 1

Conduire un bouteur

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:

L'activité d'un conducteur de bouteur consiste à exécuter toutes les phases d'un terrassement, de la préparation à la mise en forme ou à la finition.

Selon la nature du chantier, la finalité de l'activité de terrassement peut être différente. Par exemple :

- Décapage de la terre végétale pour l'ouverture d'une zone de terrassement ou d'emprunt,
- Terrassement en grande masse afin de préparer les talus et plates-formes pour la construction des routes, autoroutes, voies ferrées, etc.
- Terrassement pour la construction d'une chaussée,
- Terrassement pour la construction d'un bâtiment ou d'un complexe industriel,

Chaque type de chantier de terrassement a des contraintes et un environnement spécifique. L'entretien de l'engin est nécessaire pour optimiser l'investissement en matériel et garantir un niveau de production compatible avec la bonne marche du chantier.

Le conducteur de bouteur se conforme aux instructions de l'encadrement de chantier, aux implantations existantes, au respect des règles de conduite, d'environnement, de sécurité et de rendement.

Il doit tenir compte:

- des indications portées sur les repères d'implantation,
- du mouvement de terres à réaliser,
- de la nature des sols et des matériaux,
- de la présence des autres engins et des personnels au sol,
- des conditions climatiques,
- des consignes en matière de respect de la sécurité de la qualité et de l'environnement.

Les opérations de terrassement en grande masse se réalisent dans des chantiers de type "grands travaux", caractérisés par la réalisation de décapage, de défonçage, d'extraction de matériaux, de poussage des décapeuses automotrices, ainsi que des travaux de mise en œuvre de remblais, en tenant compte de l'organisation des rotations des échelons.

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:

Cette activité est autonome, elle se réalise à la suite des implantations lors de la phase de construction de l'ouvrage : route, chaussée, ouvrage d'art, bâtiment.

L'entretien et le contrôle de l'état de fonctionnement des engins se font à la prise de poste et durant les différentes phases de travail. Certaines opérations d'entretien sont quotidiennes (graissage, nettoyage de cabine, de chenilles, etc.). D'autres opérations d'entretien sont périodiques (vidanges, contrôles de niveaux et filtres).

Certaines opérations de réparation simple telles que :

- changement de pièces d'usure (lames, dents de défonceuse, etc.)
- réparations de maintenance (changement de flexibles, changement des courroies),
- réglages simples (tension de chenilles),

peuvent être réalisées par le conducteur du bouteur néanmoins elles sont généralement confiées à du personnel qualifié.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 19/68 |

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Les travaux de terrassements sont généralement réalisés en équipe, sous la conduite du responsable du chantier ou du chef d'échelon, mais certains travaux peuvent être réalisés par le conducteur seul à partir de directives simples.

L'entretien de premier niveau est réalisé par le conducteur à partir des prescriptions du constructeur et des consignes de l'entreprise. En cas de transfert par porte-engin le conducteur d'engin peut être amené à conduire la voiture pilote.

Le conducteur doit posséder une autorisation de conduite délivrée par son employeur.

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:

L'activité de terrassement est organisée par l'encadrement de chantier.

L'autonomie du conducteur de boueur, dans l'activité de terrassement est limitée à la bonne exécution et au contrôle de sa tâche.

Il est responsable de l'application des règles de conduite de son engin, ainsi que de l'application des consignes de sécurité individuelles et collectives.

Il est responsable de l'entretien de premier niveau de sa machine et, selon les prescriptions du constructeur il signale l'échéance pour effectuer les opérations périodiques.

Pour le transfert sur remorque, il peut participer à cette opération mais il est surtout présent lors des opérations de préparation (dépose de la lame), de chargement, déchargement et remise en place des équipements.

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur de boueur effectue les opérations de :

- Décapage d'emprises,
- Terrassement de masse,
- Décaissement pour formes de chaussées,
- Stockage des matériaux,
- Réalisation des talus et d'autres travaux de finition,
- Mise en place d'outil de guidage,
- Défonçage de terrains rocheux,
- Poussage de décapeuse en grands travaux.

Il effectue les opérations de prise et de fin de poste, ainsi que l'entretien courant de son matériel.

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:

Le conducteur de boueur doit, pour la réalisation de son activité, tenir compte:

- Des consignes d'exécution, des plans ou schémas,
- Des implantations existantes,
- Du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé,
- Des contraintes d'environnement du chantier et des contraintes de sécurité liées à l'utilisation particulière de la machine.
- Du travail en équipe, avec des hommes et autres engins présents sur le chantier,
- De la nature des sols (qualité des matériaux taux d'humidité etc.),
- Des équipements possibles de la machine,
- De l'entretien de la machine et visites systématiques (VGP).

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 20/68 |

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:

La conduite de boteur tient compte des spécificités du chantier, et notamment :

- Du terrassement de terrains de natures différentes, faible portance, dureté des roches, matériaux évolutifs, etc.
- De l'environnement, rural, urbain, grands travaux,
- De la prise en compte de risques spécifiques selon la nature d'ouvrage à réaliser,
- De la nature des chantiers : carrières, mines, abattage,
- De la présence des hommes à pied et des autres engins sur le chantier.

Lorsque les opérations d'entretien sont réalisées sur le site, le conducteur d'engins doit anticiper les interventions et veiller à l'approvisionnement des moyens (huiles, filtres, etc.) et veiller au respect de l'environnement.

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:

Le conducteur de boteur est en contact permanent avec les acteurs de chantier tels que :

- Chef d'échelon, d'équipe ou chef de chantier pour les consignes de travail et le contrôle,
- Intervenants sécurité pour vérification du respect des consignes,
- Responsable matériel, mécaniciens d'intervention pour les dépannages éventuels,
- Responsable du service transport pour le déplacement de son matériel,
- Conducteurs des engins de transport pour le positionnement et le chargement des matériaux,
- Maîtres d'œuvre ou Maître d'ouvrage pour certaines informations,
- Coordonnateur de sécurité pour l'application des consignes de sécurité,
- Entreprises co-traitantes ou sous-traitantes pour la réalisation des ouvrages,
- Les ouvriers à pied intervenants sur le chantier,
- Géomètres.

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:

Le Conducteur de boteur peut occasionnellement exercer la fonction de Chef d'équipe ou chef d'échelon.

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:

C1 - Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.

C2 - Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.

C3 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un boteur, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

C4 - Terrasse en sécurité un ouvrage avec un boteur en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.

C5 - Réaliser en sécurité avec un boteur les opérations de mise en dépôt ou en remblai des matériaux transportés

C6 - Régler en sécurité une surface avec un boteur.

C7 - Scarifier et défoncer en sécurité les sols au boteur.

C8 - Charger et décharger en sécurité un boteur, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 21/68 |

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:

43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents de l'OPPBTP (PPSPS et Registre d'observations),
- Documents de l'INRS (ED 499),
- Livret conducteur.

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 01/03/1999**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FAT14 CODE DE LA FAT:**

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 22/68 |

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 2

Conduire une chargeuse

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:

L'activité d'un conducteur de chargeuse consiste à exécuter un terrassement, déplacer ou charger des matériaux, dans toutes les phases de production d'un chantier de construction. Selon la nature du chantier, la finalité de l'activité peut être différente.

Par exemple :

- Réaliser le décapage de terre végétale avant travaux de terrassement,
- Déplacer des matériaux dans une carrière, constituer des stocks,
- Réaliser la reprise de matériaux, charger des camions ou alimenter des trémies.

Chaque type de chantier comprend ses spécificités et ses contraintes, dont la finalité peut être la préparation ou la construction d'un ouvrage.

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:

L'activité est autonome. Le conducteur de chargeuse intervient à divers stades de l'avancement du chantier soit pour réaliser des terrassements ou pour participer à la construction de remblais.

Dans les carrières, il chargera les engins de transport, alimentera directement la trémie d'un concasseur et participera à la mise en stock provisoire ainsi qu'au chargement pour livraison des matériaux élaborés.

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur de chargeuse travaille seul sur son engin mais il doit intégrer dans ses actions l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité et de production de l'atelier.

L'entretien et le contrôle de l'état de fonctionnement des engins se font à la prise de poste et durant les différentes phases de travail. Certaines opérations d'entretien sont quotidiennes (graissage de l'équipement, nettoyage de la cabine, du godet, etc.).

D'autres opérations d'entretien sont périodiques (vidanges, contrôles de niveaux, joints, organes).

Les opérations de réparation simple telles que :

- changement de pièces d'usure (lames, dents de godets etc.),
- réparations de maintenance (changement de flexibles, changement des courroies),
- réglages simples (pression de pneus, tension des chenilles, rappel automatique de godet).

peuvent être réalisées par le conducteur du boteur, néanmoins elles sont généralement confiées à du personnel qualifié.

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:

L'activité de terrassement est organisée par l'encadrement de chantier.

L'autonomie du conducteur de chargeuse, dans l'activité de terrassement est limitée à la bonne exécution et au contrôle de sa tâche.

Il est responsable de l'application des règles de conduite de son engin, ainsi que de l'application des consignes de sécurité individuelles et collectives.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 23/68 |

Il est responsable de l'entretien de premier niveau de sa machine et, selon les prescriptions du constructeur il signale l'échéance pour effectuer les opérations périodiques.

Pour le transfert sur remorque, il peut participer à cette opération mais il est surtout présent lors des opérations de préparation (dépose du godet), chargement, déchargement et remise en place des équipements.

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur de chargeuse effectue les opérations :

- Positionnement de l'engin et des engins de transport,
- Chargement de camions bennes ou d'engins de transport,
- Extraction des déblais en respectant un tracé, un profil et en adaptant l'équipement à la tâche à réaliser,
- Mise en dépôt des matériaux, constitution de stock,
- Mise en place des matériaux d'apport (construction de remblais),
- Alimentation de trémies.

Il effectue les opérations de prise et de fin de poste, ainsi que l'entretien courant de l'engin confié.

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:

Le conducteur de chargeuse doit, pour la réalisation de son activité, tenir compte:

- De la nature des sols,
- Des indications portées sur les repères d'implantation et sur les procédures d'exécution,
- Des réseaux existants (enterrés et aériens),
- De la qualité des matériaux extraits ou à mettre en œuvre,
- Des épaisseurs des couches à compacter,
- Des équipements possibles de la machine, capacité de l'équipement avant,
- Des contraintes d'environnement du chantier et des contraintes de sécurité liées à l'utilisation particulière de la machine.
- Du travail en équipe, avec des hommes et autres engins présents sur le chantier,
- De l'entretien de la machine et visites systématiques (VGP).

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:

- Le terrassement de terrains de natures différentes, faible portance, roches...
- L'environnement, rural ou urbain.
- Le respect des règles de sécurité.
- La prise en compte de l'environnement.
- L'évolution des autres engins et personnel dans la zone de travail.
- Les travaux sous circulation.
- Lorsque les opérations d'entretien sont réalisées sur le chantier, le conducteur d'engins doit anticiper les interventions et veiller à l'approvisionnement des moyens (huiles, filtres, etc.) et veiller au respect de l'environnement.

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:

- Chef d'échelon, d'équipe ou chef de chantier pour les consignes de travail et le contrôle,
- Intervenants sécurité pour vérification du respect des consignes,
- Responsable matériel, mécaniciens d'intervention pour les dépannages éventuels,
- Responsable du service transport pour le déplacement de son matériel,
- Conducteurs des engins de transport pour le positionnement et le chargement des matériaux,

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 24/68 |

- Maîtres d'œuvre ou Maître d'ouvrage pour certaines informations,
- Coordonnateur de sécurité pour l'application des consignes de sécurité,
- Entreprises co-traitantes ou sous-traitantes pour la réalisation des ouvrages,
- Les ouvriers à pied intervenants sur le chantier,
- Géomètres.

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:

Le conducteur de chargeuse peut occasionnellement exercer la fonction de chef d'équipe.

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:

C1 - Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.

C2 - Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.

C9 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une chargeuse, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

C10 - Terrasser en sécurité un ouvrage avec une chargeuse, en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.

C11 - Charger en sécurité avec une chargeuse les engins de transport en tenant compte de la nature des matériaux, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes.

C12 - Régler en sécurité une surface avec une chargeuse.

C13 - Scarifier en sécurité des sols avec une chargeuse.

C14 - Charger et décharger en sécurité une chargeuse, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:

43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

Documents de l'OPPBTP (PPSPS et Registre d'observations).

Documents de l'INRS (ED 500 et ED 615).

Livret conducteur.

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 01/03/1999

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 27/10/2009

FAT14 CODE DE LA FAT:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 25/68 |

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 3

Conduire un tombereau automoteur articulé

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur d'un tombereau automoteur (tombereau rigide ou articulé) exerce son métier sur des chantiers d'infrastructures (routes, aérodromes, barrages, voies ferrées, mines, carrières ...) ainsi que sur des chantiers industriels. Il intervient en équipe avec d'autres conducteurs d'engins constituant l'échelon de terrassement.

Les principales opérations que le conducteur d'un tombereau automoteur peut réaliser sont :

- Le stationnement optimisé de l'engin au poste de chargement,
- Le transport de matériaux,
- Le déchargement par bennage des matériaux transportés.

Au-delà des tâches de production, le conducteur d'un tombereau automoteur peut être amené à :

- Effectuer l'entretien journalier et les opérations correspondant au premier niveau de maintenance,
- Charger, décharger et arrimer son matériel sur porte engin,
- Rendre compte des travaux effectués.

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:

L'activité est autonome, le conducteur d'un tombereau automoteur articulé intervient pour le transport des matériaux après extraction, sur les chantiers de terrassement ou en carrière.

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur d'un tombereau automoteur articulé conduit seul son engin mais est intégré à un échelon de production.

Il travaille en équipe avec des conducteurs d'engins de production, tels que pelles hydrauliques, chargeuses, bouteurs et compacteurs. Son positionnement par rapport à l'engin de terrassement, le remplissage équilibré de la benne, le style de conduite adopté sont autant de facteurs déterminants pour la productivité du chantier et la maîtrise des coûts de fonctionnement et d'entretien.

Selon l'organisation du chantier, les distances à parcourir entre les travaux d'extraction et les lieux de mise en dépôt, les engins de transport de chantier peuvent être différents. Ainsi le tombereau rigide est privilégié pour les longues distances de transport; le tombereau articulé lui étant préféré pour réaliser des transports sur de courtes distances ou des pistes de chantier à profils accidentés.

Le conducteur doit posséder une autorisation de conduite délivrée par son employeur.

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:

L'encadrement de chantier définit les objectifs et les organisations de travail. L'autonomie du conducteur de tombereau automoteur est limitée à la conduite de son engin.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 26/68 |

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Le conducteur d'un engin de transport de chantier s'intègre dans des échelons de terrassement et transporte les matériaux dans les zones de stockage ou de mise en œuvre.

La principale opération que le conducteur d'un tombereau automoteur articulé réalise est le transport de matériaux jusqu'à leur lieu de livraison, dans certains cas il peut être amené à réaliser l'épandage des liants de traitement de sol ou de l'eau nécessaire à la modification de l'hygrométrie des matériaux ou à la réduction des poussières (arrosage des pistes et des plateformes).

Au-delà des tâches de production, le conducteur d'un tombereau automoteur articulé peut être amené à effectuer l'entretien journalier et les opérations correspondant au premier niveau de maintenance, mais aussi charger, décharger et arrimer son matériel sur porte engin et rendre compte des travaux effectués.

Concernant l'entretien et la maintenance de l'engin, le conducteur doit se conformer aux notices techniques fournies par les constructeurs et aux consignes du service matériel de l'entreprise.

Les chantiers sont principalement situés en zones rurales ou suburbaines.

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:

Le conducteur d'un tombereau automoteur doit intégrer dans ses actions l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité, de qualité et de rendement afférentes au chantier et à l'ouvrage, ainsi que des contraintes naturelles liées au sol et aux conditions météorologiques.

L'activité de transport peut être réalisée sous circulation (voies publiques) exigeant une vigilance constante, le respect des règles de sécurité et la prise en compte des risques spécifiques du chantier.

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:

L'activité de transport peut être réalisée sous circulation (voies publiques), en milieu encombré (réseaux enterrés, réseaux aériens, murs mitoyens, ...), ou sur de grandes plateformes de terrassements, exigeant une vigilance constante et le respect des règles de sécurité. Il doit aussi prendre en compte les risques spécifiques du chantier.

Lorsque les opérations d'entretien sont réalisées sur le chantier, le conducteur d'engin doit anticiper les interventions et veiller à l'approvisionnement des fournitures (huiles, filtres, etc.) et au respect de l'environnement.

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:

Le conducteur d'un tombereau automoteur est en contact avec :

- Le conducteur de l'engin de chargement,
- Le chef d'échelon, le chef d'équipe ou le chef de chantier pour les consignes de travail et de contrôle,
- Les intervenants sécurité pour vérification du respect des consignes,
- Les responsables matériels et mécaniciens d'interventions pour les dépannages éventuels,
- Le coordonnateur de sécurité pour l'application des consignes de sécurité,
- Les entreprises co-traitantes ou sous-traitantes pour la réalisation des ouvrages.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 27/68 |

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:

Le conducteur du tombereau automoteur articulé peut occasionnellement exercer la fonction de conducteur de compacteur, de camion benne (arroseuse), de chef d'échelon ou de chef d'équipe.

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:

C2 - Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.

C15 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un tombereau automoteur articulé et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

C16 - Positionner en sécurité un tombereau automoteur articulé pour optimiser les opérations de chargement des matériaux.

C17 - Transporter en sécurité des matériaux avec un tombereau automoteur articulé en respectant le plan de circulation du chantier.

C18 - Benner en sécurité les matériaux transportés.

C19 - Charger et décharger en sécurité un tombereau automoteur articulé, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:

43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents de l'OPPBTP : PPSPS et Registre d'observations,
- Documents de l'INRS : ED 615,
- Livret conducteur,
- Manuels constructeurs.

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 27/08/2007

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 27/10/2009

FAT14 CODE DE LA FAT: FAT-02782-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 28/68 |

FICHES COMPETENCES

LISTE DES COMPETENCES

- 1 - Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.
- 2 - Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.
- 3 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un bouteur, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.
- 4 - Terrasser en sécurité un ouvrage avec un bouteur en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.
- 5 - Réaliser en sécurité avec un bouteur les opérations de mise en dépôt ou en remblai des matériaux transportés
- 6 - Régler en sécurité une surface avec un bouteur.
- 7 - Scarifier et défoncer en sécurité les sols au bouteur.
- 8 - Charger et décharger en sécurité un bouteur, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.
- 9 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une chargeuse, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.
- 10 - Terrasser en sécurité un ouvrage avec une chargeuse, en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.
- 11 - Charger en sécurité avec une chargeuse les engins de transport en tenant compte de la nature des matériaux, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes.
- 12 - Régler en sécurité une surface avec une chargeuse.
- 13 - Scarifier en sécurité des sols avec une chargeuse.
- 14 - Charger et décharger en sécurité une chargeuse, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.
- 15 - Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un tombereau automoteur articulé et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.
- 16 - Positionner en sécurité un tombereau automoteur articulé pour optimiser les opérations de chargement des matériaux.
- 17 - Transporter en sécurité des matériaux avec un tombereau automoteur articulé en respectant le plan de circulation du chantier.
- 18 - Benner en sécurité les matériaux transportés.
- 19 - Charger et décharger en sécurité un tombereau automoteur articulé, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 29/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 1

Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
 Le conducteur d'engin de chantier doit être en mesure d'effectuer un contrôle constant de son travail par les moyens de mesure mis à sa disposition et à partir des informations portées sur les repères d'implantation.
 Il doit en outre pouvoir déplacer et reporter un repère lorsque cela s'avère nécessaire, en utilisant un outillage ou du matériel de mesure simple.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
 Sur les chantiers du BTP, tous les travaux se font à partir d'une implantation.
 Le conducteur d'engin de chantier est souvent appelé à mettre en place ou à participer à la mise en place des repères d'implantation des ouvrages à réaliser.
 Il doit aussi être en mesure d'effectuer un contrôle constant de son travail à partir des indications portées sur les repères (piquets) et des moyens de mesure mis à sa disposition.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
 Mesurer et implanter précisément des ouvrages élémentaires avec des outils de contrôle ou de mesure simples tels que mètre, chaîne à ruban, niveau de chantier, etc..
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
- Lire un plan et dessiner un croquis pour exécuter un travail avec un engin de chantier,
 - Lire et calculer la cotation sur un plan,
 - Représenter sur un croquis un profil en long et un profil en travers,
 - Identifier les différents repères mis en place sur le chantier,
 - Mesurer les distances à l'aide d'une chaîne à ruban,
 - Tracer des alignements, des courbes et des équerrages,
 - Calculer un dénivelé,
 - Protéger ou déplacer si nécessaire, les repères d'implantations existants.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
- Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier et à la circulation des piétons sur chantier,
 - Savoir lire, écrire, utiliser les quatre opérations arithmétiques.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
- Appliquer la méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe,
 - Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 30/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Guide des travaux de terrassements OPPBTP
- Document INRS ED 664

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 16/12/2002**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:** FC-010888-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 31/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 2

Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

La mise en place de la signalisation temporaire permet sur un chantier du BTP d'assurer la protection collective des travailleurs et des usagers de la route. Cette opération est faite par l'équipe du chantier et le conducteur d'engin de chantier y participe pleinement. Pour cette mise en œuvre le personnel de chantier s'appuie sur un plan ou un schéma de signalisation préalablement établi.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

La sécurité est un souci permanent sur les chantiers du BTP. La mise en place de la signalisation temporaire se fait suivant un schéma prédéterminé, en respectant l'ordre chronologique des panneaux, leur distance entre eux, et en tenant compte de l'environnement de travail. La dépose de la signalisation temporaire de chantier se fait dans l'ordre chronologique inverse de la pose.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Installer sans erreur le dispositif de signalisation et de balisage à partir d'un schéma préétabli ou d'indications du responsable d'équipe, en fonction de la situation du chantier et en respectant la taille et l'ordre des panneaux ainsi que les distances d'implantation entre eux.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Identifier les panneaux de signalisation temporaire et leur signification,
- Utiliser un schéma de signalisation temporaire de chantier,
- Positionner les panneaux de signalisation selon le schéma donné,
- Mettre en place la signalisation de position.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Connaître les règles de sécurité concernant la circulation des piétons sur chaussée,
- Mesurer une distance.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- S'adapter aux imprévus,
- Etre autonome,
- Renseigner un rapport journalier,
- Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer la méthode de travail adaptée à chaque situation,
- Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
- Travailler en équipe,
- Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Manuels du chef de chantier CERTU, SETRA.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 32/68 |

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 16/12/2002**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:** FC-010889-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 33/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 3

Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un bouteur, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Les opérations de prise et de fin de poste sont pratiquées chaque jour par le conducteur d'engin afin de vérifier l'état général de la machine et la préparer au travail prévu. Il assure les opérations d'entretien et de contrôles quotidiens et périodiques de premier niveau, conformément aux prescriptions du constructeur et les procédures imposées.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Selon les consignes de travail, chaque conducteur d'engin prépare sa machine avant de commencer son activité de la journée et laisse son engin en état afin d'assurer son entretien. Chaque matériel possède un livret de prescription du constructeur avec les instructions nécessaires à réaliser les opérations d'entretien quotidien et périodique qui doivent être attentivement prises en compte par le conducteur d'engin. L'entretien et le contrôle de l'état de fonctionnement des engins se font à la prise de poste et durant les différentes phases de travail. Les opérations d'entretien quotidiennes sont le graissage des articulations, le nettoyage de la cabine, des chenilles et de la lame. D'autres opérations d'entretien sont périodiques: vidanges, contrôles de niveaux, joints, organes.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Toutes les opérations de prise et de fin de poste, ainsi que l'entretien quotidien et périodique de premier niveau doivent être réalisées selon les prescriptions du constructeur et l'engin doit atteindre les objectifs de production de la journée sans consommer plus de combustibles et de consommables habituellement nécessaires. Un mauvais entretien entraîne rapidement une augmentation visible de ces coûts.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Identifier les différents types de bouteurs et leurs équipements,
- Interpréter les consignes de travail,
- Organiser son poste de conducteur de bouteur,
- Lire et interpréter les documents du constructeur de bouteur,
- Appliquer la réglementation hygiène, sécurité, environnement à l'entretien du bouteur,
- Réaliser les opérations de contrôle avant et après le démarrage du bouteur,
- Procéder aux opérations d'entretien périodique du bouteur,
- Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité du bouteur,
- Renseigner un rapport journalier de conducteur de bouteur,

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Effectuer toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier,
- Connaître les caractéristiques techniques des bouteurs utilisées en travaux de terrassements,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 34/68 |

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- Analyser les prescriptions du constructeur et les transposer dans la pratique,
- Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,
- S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode d'intervention systématique,
- Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
- Renseigner une fiche journalière d'entretien et consommation,
- Rendre compte des opérations effectuées et des éventuels dysfonctionnements.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/01/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 35/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 4

Terrasser en sécurité un ouvrage avec un boteur en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Exécuter les opérations élémentaires de terrassement en masse avec un boteur dans le respect des consignes passées et des règles de sécurité.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Les opérations de terrassement réalisables avec un boteur sont exécutées selon le stade d'avancement du chantier, dans le respect des objectifs de rendement prévus.

Suivant le chantier, le conducteur de boteur exécutera l'une ou les opérations suivantes :

- Décapage de la terre végétale des zones à terrasser,
- Scarification et défonçage des sols,
- Réglage de surfaces horizontales ou en talus,
- Mise en remblais de matériaux,
- Terrassement en masse associé à une mise en remblai avec positionnement de l'engin en tenant compte des manœuvres possibles et des accès à la zone de travail,
- Poussage d'une décapeuse automotrice dans le cadre des grands travaux.

Toutes ces opérations sont effectuées dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur concernant la conduite des engins de chantier.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

- Précision du terrassement,
- Rapidité de chargement et de remplissage de la lame,
- Respect des consignes de sécurité.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
- Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite du boteur,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Gérer les déchets de chantier,
- Identifier les réseaux existants avant le travail du boteur,
- Distinguer les différentes natures de sols,
- Spécifier les différentes formes réalisées en terrassement,
- Choisir le boteur et ses équipements selon la nature de sols et des formes du terrassement à réaliser,
- Réaliser un terrassement en masse associé à une mise en remblai,
- Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé au boteur,
- Contrôler à l'aide des instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Effectuer toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier,
- Connaître les caractéristiques techniques des boteurs utilisés en travaux de terrassements,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Utiliser les instruments simples de mesure.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 36/68 |

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre les consignes de travail,
- S'adapter aux imprévus,
- Etre autonome,
- Renseigner un rapport journalier,
- Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
- Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,
- Travailler en équipe,
- Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS Tracteur sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 21/05/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 37/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 5

Réaliser en sécurité avec un bouteur les opérations de mise en dépôt ou en remblai des matériaux transportés

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
Mettre en oeuvre les matériaux livrés en respectant les indications spécifiques (Implantation, épaisseur de couche, temps de compactage etc.)
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
Le conducteur de bouteur travaille au sein d'un échelon de terrassement pour mettre en oeuvre les matériaux à leur destination finale (dépôt ou remblai).
Il doit être capable de respecter les implantations, la pente imposée des talus, l'épaisseur des couches et le temps nécessaire au compactage.
Le respect des consignes de sécurité est essentiel.
Il doit veiller à la position de son engin pendant le déchargement des matériaux livrés.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
Précision et rapidité des manoeuvres,
Position de l'engin au déchargement,
Respect des exigences qualité de la zone de stockage,
Régulage régulier (épaisseur des couches),
Respect de la pente des talus.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
Organiser son poste de conducteur de bouteur,
Interpréter, comprendre et mettre en oeuvre les consignes de travail (orales ou écrites),
Reconnaître les différentes natures de matériaux livrés ou rencontrés sur le chantier.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
Appliquer les règles de sécurité et la réglementation en vigueur concernant la conduite d'engins de chantier,
Connaître les caractéristiques techniques des engins utilisés en travaux de terrassement,
Maîtriser les différents mouvements de la machine.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
Comprendre et appliquer les consignes de travail,
S'adapter aux imprévus,
Être autonome,
Renseigner un rapport journalier,
Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
Travailler en équipe.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 38/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

Documents constructeurs,
Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
Recommandation R 372 m,
Document INRS Moto-basculeur, véhicules bennes et tombereaux ED 615.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 25/08/2004

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 39/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 6

Régler en sécurité une surface avec un bouteur.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
Régler de nombreux profils plans ou gauches avec un bouteur
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
Lors de la réalisation de chantiers de terrassement le conducteur de bouteur est conduit à réaliser des travaux de finitions tels que réglage de plate-forme, dressement de talus, etc. Ces travaux nécessitent de la part du conducteur de l'engin beaucoup de précision. Toutes ces opérations seront réalisées dans le respect des règles de sécurité.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
Respect :
 - des profils imposés,
 - des tolérances et du degré de finition imposés par le cahier des charges,
 - des consignes de sécurité et environnementales.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
 - Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
 - Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite du bouteur,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Gérer les déchets de chantier,
 - Identifier les réseaux existants avant le travail du bouteur,
 - Régler une surface selon un profil donné avec le bouteur,
 - Mettre en dépôt des matériaux,
 - Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé au bouteur,
 - Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
 - Connaître les caractéristiques techniques des bouteurs utilisés en travaux de terrassements,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
 - Utiliser les instruments simples de mesure.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
 - Comprendre les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
 - Appliquer la méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe,
 - Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 40/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 02/01/2003**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 16/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:**

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 41/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 7

Scarifier et défoncer en sécurité les sols au bouteur.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
 Exécuter seul les opérations de scarification et défonçage avec un bouteur sur un chantier de terrassement en respectant les règles de sécurité.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
 Sur les chantiers de terrassement, lorsque les matériaux sont difficiles à extraire, il est nécessaire de fragmenter au préalable les sols. Ces opérations sont effectuées avec un bouteur équipé d'un outil de défonçage mono ou multi-dents dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur concernant la conduite d'engins de chantier.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
- Choix des équipements,
 - Précision du terrassement,
 - Régularité de la scarification et du défonçage,
 - Respect des consignes de sécurité.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
 - Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite du bouteur,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Gérer les déchets de chantier,
 - Identifier les réseaux existants avant le travail au bouteur,
 - Scarifier ou défoncer des sols durs avec un bouteur,
 - Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé au bouteur,
 - Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
- Connaître les caractéristiques techniques des bouteurs utilisés en terrassements,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
 - Utiliser les instruments simples de mesure.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
- Comprendre les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe,
 - Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 42/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/01/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 43/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 8

Charger et décharger en sécurité un bouteur, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Le conducteur d'engin de chantier doit déplacer sa machine lorsqu'il finit son intervention sur un chantier ou sur une partie du chantier. Dès lors que ces déplacements l'exigent, il doit participer au chargement et au déchargement de sa machine, aider à l'arrimage et au transfert pour qu'il soit réalisé dans les conditions de sécurité imposées par la réglementation en vigueur et le code de la route.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Pour réaliser les nombreux chantiers du BTP, le conducteur d'engin de chantier est appelé à déplacer sa machine. Ce déplacement peut se faire sur de courtes distances par la route, mais dans la plupart de cas il s'effectue sur un porte engin. Le conducteur de l'engin participe alors au chargement, à l'arrimage, et au déchargement de la machine. Ces opérations sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et du Code de la Route.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Un conducteur d'engin de chantier doit charger, décharger et participer à l'arrimage et au transfert de son engin en respectant les principes physiques simples des lois de l'équilibre. La charge doit être parfaitement équilibrée sur le plateau du porte engin. Le conducteur d'engin doit respecter les règles de sécurité concernant le chargement de la machine sur remorque selon les exigences de la réglementation en vigueur.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Charger la machine sur un porte-engin en appliquant les consignes de sécurité,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Arrimer la machine sur le porte engin en respectant les consignes de sécurité,
- Appliquer la réglementation concernant les déplacements et convois exceptionnels,
- Décharger la machine du porte engin en respectant les règles de sécurité.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Réglementation concernant les déplacements et convois exceptionnels.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes concernant :
 - le transfert de l'engin,
 - les modalités d'arrimage,
 - les points d'ancrage de la remorque,
 - l'itinéraire prévu pour le déplacement de l'engin,
 - les règles de sécurité et les recommandations du constructeur.
- Définir les étapes de réalisation des opérations de chargement, arrimage, transfert et déchargement de l'engin.
- Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations.
- Se représenter mentalement sans erreur les gestes de commandement conventionnels.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 44/68 |

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Travailler en équipe,
- Respecter le principe d'obéissance aux gestes de commandement conventionnel sans réserve,
- Appliquer et respecter la méthode de travail définie,
- Organiser les opérations avec le responsable hiérarchique,
- Renseigner un rapport de transfert de l'engin, si nécessaire, ou rendre compte du travail effectué et d'un éventuel dysfonctionnement.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS ED 664.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 16/12/2002

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 45/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 9

Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une chargeuse, vérifier l'état de la machine et assurer les opérations d'entretien et contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Les opérations de prise et de fin de poste sont pratiquées chaque jour par le conducteur d'engin afin de vérifier l'état général de la machine et la préparer au travail prévu. Il assure les opérations d'entretien et de contrôles quotidiens et périodiques de premier niveau, conformément aux prescriptions du constructeur et les procédures imposées.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Selon les consignes de travail, chaque conducteur d'engin prépare sa machine avant de commencer son activité de la journée et laisse son engin en état afin d'assurer son entretien. Chaque matériel possède un livret de prescription du constructeur avec les instructions nécessaires à réaliser les opérations d'entretien quotidien et périodique qui doivent être attentivement pris en compte par le conducteur d'engin. L'entretien et le contrôle de l'état de fonctionnement des engins se font à la prise de poste et durant les différentes phases de travail. Les opérations d'entretien quotidiennes sont le graissage des articulations de l'équipement, le nettoyage de la cabine, des trains de roulement et des godets. D'autres opérations d'entretien sont périodiques: vidanges, contrôles de niveaux, joints, organes.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Toutes les opérations de prise et de fin de poste, ainsi que l'entretien quotidien et périodique de premier niveau doivent être réalisées selon les prescriptions du constructeur et l'engin doit atteindre les objectifs de production de la journée sans consommer plus de combustibles et de consommables habituellement nécessaires. Un mauvais entretien entraîne rapidement une augmentation visible de ces coûts.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Identifier les différents types de chargeuses et leurs équipements,
- Organiser son poste de conducteur de chargeuse,
- Interpréter les consignes de travail,
- Identifier les différents organes de la chargeuse,
- Lire et interpréter les documents de constructeur de la chargeuse,
- Réaliser les opérations de contrôle avant et après le démarrage de la chargeuse,
- Procéder aux opérations d'entretien périodique de la chargeuse,
- Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité de la chargeuse,
- Renseigner un rapport journalier de conducteur de chargeuse.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Effectuer toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- Analyser les prescriptions du constructeur et les transposer dans la pratique,
- Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,
- S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 46/68 |

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode d'intervention systématique,
- Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,
- enseigner une fiche journalière d'entretien et consommation,
- Rendre compte des opérations effectuées et des éventuels dysfonctionnements.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Chargeuses-pelleteuses ED 664,
- Document INRS Chargeuses sur roues ED 475,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/01/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 47/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 10

Terrasser en sécurité un ouvrage avec une chargeuse, en tenant compte des implantations, des natures de sols et de la puissance de la machine.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Le conducteur de chargeuse exécute des terrassements simples et charge les engins de transport. Il choisit ses équipements et le mode d'extraction en fonction de la nature des sols et du travail à réaliser. Cette opération se fait à l'aide d'une chargeuse et d'un ou plusieurs engins de transport dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Sur certains chantiers le terrassement peut être réalisé à la chargeuse lorsque la puissance de la machine et la zone d'évolution le permettent. Il peut s'agir de terrassement en masse, décapage de terre végétale avec mise en dépôt, décaissement de chaussée, construction de remblai, etc.

Certains travaux nécessitent fréquemment la mise en dépôt avec transport des matériaux extraits.

La chargeuse est un engin parfaitement adapté pour réaliser les opérations de terrassement et de transport de matériaux sur de très courtes distances.

Le conducteur de chargeuse positionne son engin de façon à assurer la production maximale en limitant l'amplitude de ses mouvements. Toutes ces opérations sont effectuées dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur concernant la conduite d'engins de chantier.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

- Choix des équipements,
- Précision du terrassement,
- Rapidité des manœuvres,
- Remplissage du godet,
- Equilibrage de la charge dans le godet,
- Respect des consignes de sécurité.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
- Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la chargeuse,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Gérer les déchets de chantier,
- Identifier les réseaux existants avant le travail avec la chargeuse,
- Distinguer les différentes natures de sols,
- Spécifier les différentes formes réalisées en terrassement,
- Choisir la chargeuse selon la nature de sols et des formes du terrassement,
- Réaliser un terrassement en masse associé à une mise en remblai,
- Mettre en remblais des matériaux,
- Charger les engins de transport de matériaux avec une chargeuse,
- Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé à la chargeuse,
- Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 48/68 |

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Connaître les caractéristiques techniques des chargeurs,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
- Utiliser les instruments simples de mesure et de contrôle.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- S'adapter aux imprévus,
- Etre autonome,
- Renseigner un rapport journalier,
- Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
- Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
- Travailler en équipe,
- Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS Chargeuses-pelleteuses ED 664,
- Document INRS Chargeuses sur roues ED 475,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/01/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 49/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 11

Charger en sécurité avec une chargeuse les engins de transport en tenant compte de la nature des matériaux, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Charger les engins de transport sur un chantier de terrassement en tenant compte de la nature des matériaux, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes, en respectant les règles de sécurité et de circulation.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Sur les chantiers la réalisation d'un terrassement nécessite fréquemment l'évacuation ou la mise en dépôt avec transport des matériaux extraits. La chargeuse est un engin parfaitement adapté pour réaliser les opérations de chargement. Le conducteur de chargeuse positionne son engin et l'engin de transport de façon à assurer la production maximale en limitant l'amplitude de ses mouvements. Il veille aussi à la répartition de la charge dans la benne des engins de transport de façon à limiter tout risque d'accident du à un déséquilibre ou une surcharge. Toutes ces opérations sont effectuées dans le respect de la réglementation en vigueur concernant la conduite des engins de chantier.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

- Précision de la manœuvre,
- Rapidité de chargement de camions,
- Equilibrage de la charge dans les bennes,
- Respect de la quantité transportable par l'engin de transport,
- Respect des gestes de commandement et des règles de sécurité.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Organiser son poste de travail de conducteur de chargeuse,
- Interpréter les consignes de travail,
- Charger sous circulation des engins de transport et coordonner les rotations.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Connaître les caractéristiques techniques des chargeurs,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
- Utiliser les instruments simples de mesure.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- S'adapter aux imprévus,
- Etre autonome,
- Renseigner un rapport journalier,
- Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
- Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
- Travailler en équipe,
- Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 50/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS Chargeuses-pelleteuses ED 664,
- Document INRS Chargeuses sur roues ED 475,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 02/01/2003**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 16/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:**

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 51/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 12

Régler en sécurité une surface avec une chargeuse.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
Le conducteur de chargeur doit être en mesure de réaliser le réglage d'une surface selon un profil donné dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
Lors de la réalisation de chantiers de terrassement le conducteur de chargeuse est conduit à réaliser des travaux de finitions tels que réglage de plate-forme, approvisionnement et épandage de terre végétale, etc. Ces travaux nécessitent de la part du conducteur de l'engin beaucoup de précision. Toutes ces opérations seront réalisées dans le respect des règles de sécurité.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
Respect :
 - des profils imposés,
 - des tolérances et du degré de finition imposés par le cahier des charges,
 - des consignes de sécurité et environnementales.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
 - Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
 - Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la chargeuse,
 - Gérer les déchets de chantier,
 - Identifier les réseaux existants avant le travail de la chargeuse,
 - Régler une surface selon un profil donné avec la chargeuse,
 - Mettre en dépôt des matériaux,
 - Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé à la chargeuse,
 - Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
 - Connaître les caractéristiques techniques des chargeurs,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
 - Utiliser les instruments simples de mesure.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
 - Comprendre et appliquer les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
 - Appliquer la méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe,
 - Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 52/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Chargeuses-pelleteuses ED 664,
- Document INRS Chargeuses sur roues ED 475,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 02/01/2003**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 16/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:**

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 53/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 13

Scarifier en sécurité des sols avec une chargeuse.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
Exécuter seul les opérations de scarification avec une chargeuse sur un chantier de terrassement en respectant les règles de sécurité.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
Sur les chantiers de terrassement, lorsque les matériaux sont difficiles à extraire, il est nécessaire de fragmenter au préalable les sols. Ces opérations sont effectuées avec une chargeuse équipée d'un outil multi dents, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant la conduite d'engins de chantier.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
- Choix des équipements,
 - Précision du terrassement,
 - Régularité de la scarification,
 - Respect des consignes de sécurité.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
 - Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la chargeuse,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Gérer les déchets de chantier,
 - Identifier les réseaux existants avant le travail avec la chargeuse,
 - Scarifier des sols durs avec une chargeuse,
 - Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage réalisé,
 - Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
- Connaître les caractéristiques techniques des chargeuses utilisées en terrassements,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier,
 - Utiliser les instruments simples de mesure.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe,
 - Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 54/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Tracteurs sur chenilles ED 499.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 02/01/2003**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 16/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:**

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 55/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 14

Charger et décharger en sécurité une chargeuse, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Le conducteur de chargeuse doit déplacer sa machine lorsqu'il finit son intervention sur un chantier ou sur une partie du chantier. Dès lors que ces déplacements l'exigent, et ne peuvent se faire en empruntant une piste de chantier ou un itinéraire compatible avec les caractéristiques de la machine (chenilles, encombrement, poids) il doit participer à son chargement et à son déchargement, aider à l'arrimage et au transfert pour qu'il soit réalisé dans les conditions de sécurité imposées par la réglementation en vigueur et le Code de la Route.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Pour réaliser les nombreux chantiers du BTP, le conducteur de chargeuse est appelé à déplacer sa machine. Ce déplacement peut se faire sur de courtes distances par la route, mais dans la plupart de cas il s'effectue sur un porte engin. Le conducteur de l'engin participe alors au chargement, à l'arrimage, et au déchargement de la machine. Ces opérations sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et du Code de la Route.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Un conducteur de chargeuse doit charger, décharger et participer à l'arrimage et au transfert de son engin en respectant les principes physiques simples des lois de l'équilibre. La charge doit être parfaitement équilibrée sur le plateau du porte engin. Le conducteur de l'engin doit respecter les règles de sécurité concernant le chargement de la machine sur remorque selon les exigences de la réglementation en vigueur.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Charger la machine sur un porte-engin en appliquant les consignes de sécurité,
- Arrimer la machine sur le porte engin en respectant les consignes de sécurité,
- Connaître et appliquer la réglementation concernant les déplacements en convois exceptionnels,
- Décharger la machine du porte engin en respectant les règles de sécurité.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Réglementation concernant les déplacements et convois exceptionnels.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

Comprendre et appliquer les consignes concernant :

- le transfert de l'engin,
- les modalités d'arrimage,
- les points d'ancrage de la remorque,
- l'itinéraire prévu pour le déplacement de l'engin,
- les règles de sécurité et les recommandations du constructeur.

Définir les étapes de réalisation des opérations de chargement, arrimage, transfert et déchargement de l'engin.

Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations.

Se représenter mentalement sans erreur les gestes de commandement conventionnels.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 56/68 |

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Travailler en équipe,
- Respecter le principe d'obéissance aux gestes de commandement conventionnel sans réserve,
- Appliquer et respecter la méthode de travail définie,
- Organiser les opérations avec le responsable hiérarchique,
- Renseigner un rapport de transfert de l'engin, si nécessaire, ou rendre compte du travail effectué et d'un éventuel dysfonctionnement.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 m,
- Document INRS ED 664.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/07/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 16/10/2009

FC10 CODE DE LA FC:

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 57/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 15

Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur un tombereau automoteur articulé et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Les opérations de prise et de fin de poste sont pratiquées chaque jour par le conducteur du tombereau automoteur articulé afin de vérifier l'état général de la machine et la préparer au travail prévu. Il assure les opérations d'entretien et de contrôles quotidiens et périodiques de premier niveau, conformément aux prescriptions du constructeur et les procédures imposées.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Selon les consignes de travail, chaque conducteur d'engin prépare sa machine avant de commencer son activité de la journée et laisse son engin en état afin d'assurer son entretien.

Chaque matériel possède un livret de prescription du constructeur avec les instructions nécessaires à la réalisation des opérations d'entretien quotidien et périodique, ces instructions doivent être impérativement prises en compte par le conducteur d'engin.

L'entretien et le contrôle de l'état de fonctionnement des engins se font à la prise de poste et durant les différentes phases de travail. Les opérations d'entretien quotidiennes sont le graissage des articulations, le nettoyage de la cabine, des trains de roulement, etc. D'autres opérations d'entretien sont périodiques: vidanges, contrôles de niveaux, joints, organes.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Toutes les opérations de prise et de fin de poste, ainsi que l'entretien quotidien et périodique de premier niveau doivent être réalisées selon les prescriptions du constructeur et l'engin doit atteindre les objectifs de production de la journée sans consommer plus de combustibles et de consommables habituellement nécessaires. Un mauvais entretien entraîne rapidement une augmentation visible de ces coûts.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

Identifier les différents types de tombereaux automoteurs et leurs particularités (tombereaux articulés ou rigides).

Connaître les différents organes constituant la machine.

Lire et interpréter les documents constructeurs, tels que les notices techniques de constructeurs, les consignes de mise en marche, d'arrêt et d'entretien de premier niveau de la machine.

Organiser son poste de conducteur d'engin.

Interpréter les consignes de travail.

Réaliser les opérations de contrôle :

- Avant le démarrage de l'engin (son équipement de protection individuel, les contrôles visuels des différents organes, la vérification des niveaux, la propreté et la visibilité de l'espace cabine, la mise en œuvre des sécurités),

- Après le démarrage de l'engin (à la mise sous tension, la lecture et l'interprétation des pictogrammes du tableau de bord, à la mise en route du moteur, le contrôle des témoins du tableau de bord, le temps de chauffe des organes de la machine).

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 58/68 |

Assurer les opérations d'entretien journalier et périodique et rendre compte :

- Faire l'appoint suite au contrôle des niveaux,
- Faire le graissage des articulations,
- Faire le changement éventuel d'équipements ou de pièces d'usures.

Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité de l'engin de transport.

Renseigner un rapport journalier de conducteur d'un engin de transport.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

Effectuer toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- Analyser les prescriptions du constructeur et les transposer dans la pratique,
- Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,
- S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode d'intervention systématique,
- Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
- Renseigner une fiche journalière d'entretien et consommation,
- Rendre compte des opérations effectuées et des éventuels dysfonctionnements.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Moto-basculeur, véhicules bennes et tombereaux ED 615.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 27/08/2007

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 27/10/2009

FC10 CODE DE LA FC: FC-013419-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 59/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 16

Positionner en sécurité un tombereau automoteur articulé pour optimiser les opérations de chargement des matériaux.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Le conducteur de tombereau automoteur articulé se doit de positionner son engin "à la charge" dans des conditions permettant de réduire au maximum le temps dévolu à cette phase de travaux.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Sur les chantiers de terrassement, les matériaux sont chargés en vrac dans des engins équipés de bennes basculantes.

Dans un souci de rentabilité il est important de veiller à optimiser le positionnement du tombereau par rapport à l'engin de chargement.

Le conducteur de tombereau effectue seul cette manœuvre plusieurs fois par jour, généralement suivant les indications gestuelles ou sonores transmises par le conducteur de l'engin de chargement.

Cette opération doit être réalisée dans le respect des règles de sécurité, en tenant compte de l'environnement immédiat (portance du sol, présence de lignes électriques, d'engins d'entretien de la plateforme et de personnel au sol).

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Le tombereau automoteur articulé sera positionné en fonction de l'environnement immédiat de l'aire de chargement, le conducteur tiendra compte des indications transmises par le conducteur de l'engin de chargement, toutes les manœuvres seront anticipées de manière à optimiser au maximum l'opération de chargement.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
- Maîtriser les différents mouvements de la machine,
- Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite du tombereau automoteur articulé,
- Gérer les déchets de chantier,
- Identifier les réseaux existants aériens.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

Le conducteur de tombereau automoteur articulé effectue toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
- S'adapter aux imprévus,
- Etre autonome,
- Renseigner un rapport journalier,
- Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 60/68 |

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
- Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,
- Travailler en équipe.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Recommandation INRS R 434 Prévention des risques occasionnés par les véhicules et engins circulant ou manœuvrant sur les chantiers du BTP.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 27/08/2007**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:** FC-013418-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 61/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 17

Transporter en sécurité des matériaux avec un tombereau automoteur articulé en respectant le plan de circulation du chantier.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
 Positionner un tombereau automoteur articulé sous un engin de chargement.
 Rouler sur des pistes et vider les matériaux en tenant compte des consignes du chantier.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
 Le conducteur d'un tombereau automoteur de chantier travaille au sein d'un échelon de terrassement pour transporter des matériaux.
 Le respect des consignes de sécurité est primordial. Il doit savoir positionner sa machine sous le godet de l'engin de chargement, effectuer les manœuvres avec précision et emprunter les pistes en respectant le plan de circulation. Pendant son travail il doit veiller à la sauvegarde des implantations du chantier.
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
- Précision dans les manœuvres,
 - Respect du plan de circulation lors du transport,
 - Respect des consignes de sécurité.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
- Organiser son poste de conducteur d'un tombereau automoteur articulé,
 - Interpréter les consignes de travail,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Positionner le tombereau automoteur articulé par rapport à l'engin de chargement,
 - Circuler sur les pistes en charge et à vide avec un engin de transport,
 - Décharger les matériaux par bennage.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
- Connaître les règles de sécurité et la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier,
 - Connaître les caractéristiques techniques des engins de transport utilisés en travaux de terrassement,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Etre autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 62/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS Moto-basculeur, véhicules bennes et tombereaux ED 615.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 19/09/2002**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:** FC-013411-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 63/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 18

Benner en sécurité les matériaux transportés.

- FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**
 Le conducteur de tombereau automoteur articulé décharge par gravité les matériaux qu'il transporte en actionnant les vérins hydrauliques pousseurs qui permettent à la benne basculante de s'élever tout en pivotant autour de son axe horizontal.
- FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**
 Sur les chantiers de terrassement, les matériaux sont chargés en vrac dans des engins équipés de bennes basculantes.
 Leur déchargement s'effectue gravitairement en actionnant depuis le poste de conduite une commande qui permet à la benne de s'élever tout en pivotant autour de ses axes horizontaux situés à l'arrière.
 Le conducteur de tombereau effectue cette manœuvre plusieurs fois par jour, seul ou sous les ordres d'un signaleur.
 Cette opération doit être réalisée dans le respect des règles de sécurité, en tenant compte de l'environnement immédiat (portance du sol, présence de lignes électriques, d'engins de mise en remblai et de personnel au sol).
- FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**
 Les matériaux transportés sont déchargés au point indiqué dans les conditions de sécurité et de rentabilité compatible avec les attendus du chantier.
- FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**
- Appliquer les mesures d'hygiène à adopter sur le chantier,
 - Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite du tombereau automoteur articulé,
 - Maîtriser les différents mouvements de la machine,
 - Déplacer son engin en marche arrière en se guidant au moyen des rétroviseurs,
 - Identifier les réseaux aériens existants,
 - Appréhender la capacité portante d'un sol support,
 - Gérer les déchets de chantier.
- FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**
 Le conducteur du tombereau automoteur articulé effectue toutes les opérations dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur, concernant la conduite d'engins de chantier.
- FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**
- Comprendre et appliquer les consignes de travail,
 - S'adapter aux imprévus,
 - Être autonome,
 - Renseigner un rapport journalier,
 - Rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.
- FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**
- Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation,
 - Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,
 - Travailler en équipe.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 64/68 |

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS ed 762 : Bennage en sécurité.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**Date de création:** 27/08/2007**Auteur:** PERIL DIDIER**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP**Date de dernière mise à jour:** 27/10/2009**FC10 CODE DE LA FC:** FC-013417-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 65/68 |

INTITULE DE LA COMPETENCE 19

Charger et décharger en sécurité un tombereau automoteur articulé, participer à l'arrimage et au transfert de l'engin.

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Pour réaliser les nombreux chantiers du BTP, le conducteur d'engin de chantier est appelé à déplacer sa machine. Ce déplacement peut se faire sur de courtes distances par la route, mais dans la plupart des cas il s'effectue sur un porte engin.

Le conducteur de l'engin participe alors au chargement, à l'arrimage, et au déchargement de la machine. Ces opérations sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et du Code de la Route.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

A la fin des travaux, les engins de chantiers doivent être déplacés, sur d'autres chantiers ou pour des révisions mécaniques.

Dans ce contexte, le conducteur d'engin de chantier doit participer au chargement et au déchargement de sa machine, aider à l'arrimage et au transfert pour qu'il soit réalisé dans les conditions de sécurité imposées par la réglementation en vigueur et le code de la route.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

Un conducteur d'engin de chantier doit charger, décharger et participer à l'arrimage et au transfert de son engin en respectant les principes physiques simples des lois de l'équilibre. La charge doit être parfaitement équilibrée sur le plateau du porte engin. Le conducteur d'engin doit respecter les règles de sécurité concernant le chargement de la machine sur remorque selon les exigences et de la réglementation en vigueur.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

- Charger la machine sur un porte-engin en appliquant les consignes de sécurité.
- Arrimer la machine sur le porte engin en respectant les consignes de sécurité.
- Appliquer la réglementation concernant les déplacements et convois exceptionnels.
- Décharger la machine du porte engin en respectant les règles de sécurité.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:

- Réglementation concernant les déplacements et convois exceptionnels.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:

Comprendre les consignes concernant :

- Le transfert de l'engin,
- Les modalités d'arrimage,
- Les points d'ancrage de la remorque,
- L'itinéraire prévu pour le déplacement de l'engin,
- Les règles de sécurité et les recommandations du constructeur.

Définir les étapes de réalisation des opérations de chargement, arrimage, transfert et déchargement de l'engin,

Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations,

Se représenter mentalement sans erreur les gestes de commandement conventionnels.

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 66/68 |

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:

- Travailler en équipe
- Respecter le principe d'obéissance aux gestes de commandement conventionnel sans réserve
- Appliquer et respecter la méthode de travail définie
- Organiser les opérations avec le responsable hiérarchique
- Renseigner un rapport de transfert de l'engin, si nécessaire, ou rendre compte du travail effectué et d'un éventuel dysfonctionnement.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):

- Documents constructeurs,
- Décret du 8 janvier 1965 modifié en 2005,
- Recommandation R 372 M,
- Document INRS ED 664.

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:

Date de création: 02/07/2003

Auteur: PERIL DIDIER

Site responsable: DIRECTION DE L'INGENIERIE - BTP

Date de dernière mise à jour: 27/10/2009

FC10 CODE DE LA FC: FC-013416-00

| Libellé réduit | Code titre | Type de document | Version | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|----------------|------------|------------------|---------|--------------------|---------------------|-------|
| CBC | TP-00268 | REAC | 9 | 22/09/2009 | 27/10/2009 | 67/68 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Ministère chargé de l'emploi